



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 octobre 2016

- Membres afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 14
- Secrétaire de séance : Danielle GAILLARD

- En exercice : 15
- Excusé : Denis PERRIN, pouvoir à M. Michel GILES
- Président de séance : Michel GILES, Maire

### **Ouverture de la séance à 18 h 30**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent :

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2016 est lu et approuvé à l'unanimité.

## **1 - INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET ADMINISTRATION GENERALE :**

### **1.1 Intercommunalité**

#### **1.1.1 Mise en conformité des statuts de la CCVD dans le cadre de la loi NoTRE :**

L'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de nouvelles compétences obligatoires et optionnelles aux EPCI a conduit la CCVD à actualiser la rédaction de ses statuts pour leur mise en forme suite à la loi NoTRE (délibération du 27/09/2016). Le conseil communautaire a notamment décidé de prendre les compétences « Politique de la ville », et « Maison d'Accueil et de Services au Public ».

Le maire informe le Conseil Municipal qu'il est appelé à se prononcer sur ces modifications dans un délai de 3 mois.

↳ **Délibération approuvant les modifications statutaires adoptée à l'unanimité.**

#### **1.1.2 Gens du voyage :**

Suite à un transfert de compétences déjà validé par le conseil municipal, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens de voyage a fait l'objet d'un rapport de la CLETC (commission locale d'évaluation des transferts de charges) avec la CCVD et les communes de Loriol et Livron sur Drôme. Ce rapport approuvé en conseil communautaire le 27/09/2016, est aussi soumis à l'approbation des conseils municipaux des communes composant la CCVD.

↳ **Délibération approuvant le rapport du CLETC adoptée à l'unanimité.**

#### **1.1.3 SCoT (Schéma Territorial)**

Mr Fayollet (CCVD) et son homologue de la CCCPS (Pays de Saillans) viendront nous présenter le nouveau schéma du SCoT au prochain conseil municipal du 24 novembre (18h). La réalisation du nouveau SCOT est confiée au Syndicat Mixte du Val de Drôme (SMDVD). LA CCCPS ayant délibéré en approuvant le transfert de la compétence SCoT au SMDVD, les membres sont appelés à se prononcer sur le transfert de cette même compétence de la CCVD au SMDVD

↳ **Délibération : adopte à l'unanimité**

#### **1.1.4 SIGMA (Syndicat intercommunal pour la gestion mutualisé de l'assainissement)**

- Retrait de la communauté de communes de la Raye.
- Entrée de la commune de Saillans.

↳ **Délibération approuvant la modification des membres de la SIGMA: adoptée à l'unanimité.**

### **1.2 Urbanisme**

#### **1.2.1 Demandes d'Urbanisme, DIA**

##### **1.2.1-a D I A**

3 demandes dont 1 ajournée pour demande de renseignements complémentaires.

##### **1.2.1-b Permis de construire**

1 permis déposé.

#### **1.2.2 P.L.U**

La commission finalise les corrections avant l'envoi aux P.P.A. (Personnes Publiques Associées), en vue de la réunion du 22 novembre. Signature définitive prévue en Mars 2017.

## **1.3 Administration Générale**

### **1.3.1 Justice**

Le Maire demande au conseil de compléter les délégations qui lui ont été accordées en début de mandat, et de l'autoriser à représenter la commune pour toute affaire de Justice, tant en demande qu'en défense, devant l'ensemble des juridictions administratives, civiles, pénales et financières.

↳ **Délibération : adoptée à l'unanimité.**

### **1.3.2 Alignement de chemin cédé à titre gratuit à la commune**

Autorisation accordée au Maire pour effectuer l'acte administratif de régularisation foncière de l'achat/ échange-du Chemin des griottes.

↳ **Délibération : adoptée à l'unanimité.**

## **2 - JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE :**

### **Jeunesse**

- Lors de la dernière réunion du conseil des jeunes, 2 nouvelles personnes sont venues adhérer.
- L'opération « eco-gobelets » a rapporté 500 €. Le conseil municipal félicite les jeunes pour leur engagement et leur réussite.
- Projet d'une soirée karaoké.
- L'ensemble du conseil des jeunes se propose de venir servir les repas aux anciens le samedi 3 décembre : Le conseil les remercie.

## **3 TRAVAUX, VOIRIE, CADRE DE VIE :**

### **3.1. Travaux, Voirie et Assainissement**

- D'importants travaux de nettoyage ont été effectués au cimetière.
- A l'école, les travaux de mise en accessibilité sont effectués, ainsi que la rénovation des toilettes à l'école de musique.
- Le bouchage des trous sur la voirie est prévu pour la mi-novembre.

### **3.2. Cadre de vie**

- Plan de désherbage FREDON dans le cadre du «zéro phyto» en cours.
- Changement du chauffage de la salle des fêtes : devis en cours, travaux réalisés dès que possible.

## **4 - VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, ET COMMUNICATION**

### **Vie Associative**

- La foire de la Saint Martin aura lieu le 11 nov.
- Communication : Le n° 75 du Puy-Saint-Martinois sera distribué avant le 11 novembre.

## **5 FINANCES ET ENERGIE**

### **5.1 Finances**

#### **5.1.1 Décision modificative**

La participation de la commune au titre du fonds de péréquation intercommunal s'élève à cette année à 2 446 € (augmentation de +215 % par rapport à l'an dernier). Un mouvement de crédits pour approvisionner le chapitre 014 est nécessaire pour l'imputation de cette dépense.

↳ **Délibération modificative de mouvement de crédits : adoptée à l'unanimité.**

### 5.1.2 Dons reçus

Dans le but de participer financièrement au projet d'aménagement du multi accueils de Chantecaille, la commune avait lors de l'inauguration de ce lieu obtenu des promesses de dons qui ont été perçus sous forme de chèques en mairie :

- 2 500 € de la part de l'association de la Bibliothèque Municipale gérant la médiathèque.
- 500 € de la part du Syndicat d'initiative.
- 6 000 € (versement du maire correspondant à l'augmentation de l'indemnité de fonction des maires prescrite par circulaire préfectorale aux communes de moins de 1 000 habitants)

Le conseil remercie tous les donateurs.

↳ **Acceptation de la totalité des dons et leur affectation à la section d'investissement : adoptée à l'unanimité.**

### 5.1.3 Renégociation des emprunts de la caisse d'épargne

Les différentes propositions de rachats des 5 prêts contractés au budget principal auprès de la caisse d'épargne sont soumises à l'étude des membres du conseil municipal.

Le conseil donne son accord pour le refinancement de ces prêts pour un montant de 271 384,45 euros

↳ **Délibération : proposition n° 1 adoptée à l'unanimité.**

## 6 QUESTIONS DIVERSES

### Vie Municipale

- Commémoration - Foire de la Saint Martin
- Cérémonie du 11 novembre à 11 h 45 aux monuments aux morts.
  - o Apéritif offert par la commune à la salle des fêtes à la suite de ces 2 événements.
- Conseil municipal du 24 novembre à **18 h 00** (présentation su SCOT)
- Vœux municipaux le samedi 7 janvier à 11 h 00.

**La séance est levée à 20 h 30.**

<b>Prochain conseil municipal, le jeudi 24 novembre 2016, à 18 h</b>
--